

# DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET CRÉDITS D'IMPÔTS PERSONNELS POUR 2018

## EMPLOYÉ :

### FÉDÉRAL

- CRÉDIT D'IMPÔT 11 809 \$
- ASSURANCE EMPLOI 51 700 \$
  - MAXIMUM ASSURABLE 672.10\$ MAXIMUM
  - TAUX 1.3%

### PROVINCIAL

- CRÉDIT D'IMPÔT 15 012 \$
- RRQ 2 829.60 \$ MAXIMUM
  - MAXIMUM 55 900 \$ TAUX 5.4 %
- RQAP 405.52 \$ MAXIMUM
  - MAXIMUM 74 000\$ TAUX 0.548%

## EMPLOYEUR :

LES POURCENTAGES DE CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR RESTENT  
INCHANGÉS SOIT :

RRQ : MÊME QUE L'EMPLOYÉ  
AE : 1.4 X LA COTISATION DE L'EMPLOYÉ  
RQAP : 1.4 X LA COTISATION DE L'EMPLOYÉ  
FSSQ : 2.3% OU 4.26% SELON LA MASSE SALARIALE (Taux réduit à 1.5 % pour  
le secteur manufacturier et primaire)

Code taxe AD = taxes de 5 % et 9.975 %  
ID= taxes incluse 5 % et 9.975 %  
OD = taxes incluses OSB 2.326 % et 4.64 %